

BRIL

Du jeudi 14 au dimanche 17 mai 2015

Séjour randonnées « Belle Randonnée Itinérante Linéaire »

Ce séjour est ouvert aux adhérents des associations de randonneurs pédestres titulaires de la licence FFRandonnée 2015 avec assurance RC.

Nombre de participants : 140 maximum (capacité d'hébergement limitée)

Date : du jeudi 14 au dimanche 17 mai 2015

Déplacements : voitures personnelles (covoiturage) et navettes-bus

Possibilité de participer aux randonnées à la journée sans hébergement.

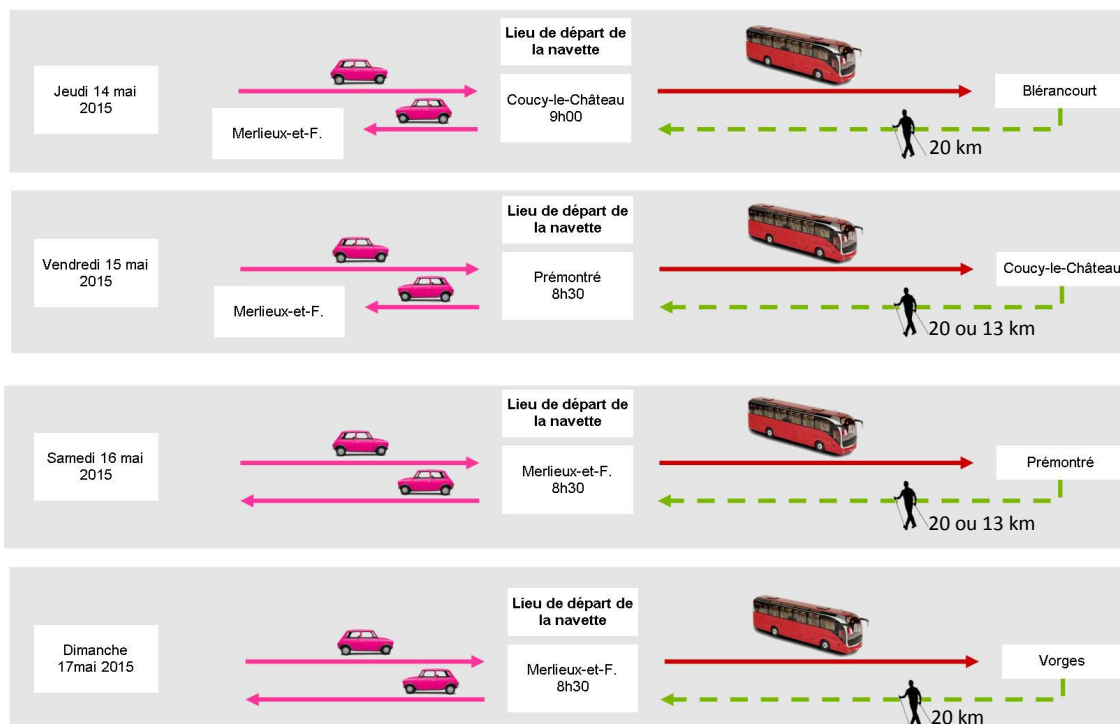
Les vendredi 15 et samedi 16 mai : Randonnée 20 km. Après le pique-nique du midi, possibilité de raccourcir la randonnée à 13 km pour celles et ceux qui le souhaitent.

Programme

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre (4 randonnées proposées) et sur la découverte du patrimoine de nos GR®.

Début du séjour le jeudi 14 mai 2015 à 9h00 à Coucy-le-Château-Auffrique.

Fin du séjour le dimanche 17 mai 2015 à Merlieux-et-Fouquerolles en fin d'après-midi.



Hébergement

CPIE des Pays de l'Aisne
33 rue des Victimes de Comportet
02000 MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES
Site internet : <http://www.cpie-aisne.com>

Séjour en pension complète.
Chambre de 2 ou 4 personnes pour les couples
Chambre de 4, 5 ou 6 pers. pour les individuels

Coût du séjour

AVEC HEBERGEMENT :

Le cout est fixé à **160.00€ par personne**, en pension complète.

Ce prix comprend :

- la pension complète, du dîner du 1^{er} jour au pique-nique du dernier jour
- L'hébergement

Ce prix ne comprend pas :

- Le déjeuner du 1^{er} jour : pensez à emporter votre pique-nique !
- Les déplacements sur place basés sur le covoiturage
- Les déplacements du lieu d'hébergement au lieu de départ des navettes-bus des jeudi et vendredi (covoiturage)
- Les dépenses à caractère personnel,
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris »

SANS HEBERGEMENT :

Le cout est fixé à **5.00€ par personne par jour**.

Ce prix comprend :

- la navette-bus pour gagner le lieu de départ de la randonnée du jour.

Ce prix ne comprend pas :

- Le déjeuner : pensez à emporter un pique-nique.
- Les déplacements jusqu'au lieu de départ des navettes

Inscriptions - Règlements

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 1^{ER} février 2015 auprès du Comité de l'Aisne
L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin **avant le 1^{er} mars 2015**, accompagné du règlement du séjour **(chèque à l'ordre du Comité de Randonnée de l'Aisne à adresser à : ARPHP chez Pierre GOUBET 17, rue du Moulin 02100 MORCOURT**
. Les chèques seront encaissés au 15 avril 2015.

Recommandations

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à pulls, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméables...

Les animaux ne sont pas admis.